

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce mercredi 12 octobre 2022

SOMMAIRE

- « Investir dans les filles, c'est investir dans notre avenir commun » - António Guterres
- JIF 2022 : « mariages précoces, pauvreté, éducation, accès au numérique », ces problèmes qui rongent l'avenir des filles en province
- Jeunesse : 20 jeunes entrepreneurs primés par le ministère de la Jeunesse en partenariat avec l'ambassade du Japon et le PNUD
- Le Mouvement des Femmes de 26 provinces a déposé un mémo de protestation contre l'insécurité dans le pays
- Kwilu : le cardinal Ambongo à Bandundu pour rencontrer les peuples qui souffrent à la suite des tensions entre communautés
- Relance du processus de Luanda : le ministre angolais des relations extérieures à Kinshasa ce jeudi (Exclusif)
- Fayulu à Tshisekedi : « On ne s'improvise pas à la tête d'un pays... la présidence de la République ne peut pas être un premier emploi »
- Opposition : Fayulu reprend le flambeau de Lamuka
- Assemblée nationale : adoption du projet de résolution mettant en place une commission spéciale et temporaire devant auditionner Sesanga et Kasekwa sur l'affaire 21 000 \$
- Élections 2023 : Les juristes de la CENI en formation sur les contentieux électoraux
- Goma : au moins 10 cas d'assassinats ciblés enregistrés en 10 mois dans la commune de Goma

1. DROITS HUMAINS

Kwilu : le cardinal Ambongo à Bandundu pour rencontrer les peuples qui souffrent à la suite des tensions entre communautés

Le cardinal Fridolin Ambongo est arrivé ce mardi 11 octobre dans la ville de Bandundu, chef-lieu de la province du Kwilu pour une visite pastorale afin de « rencontrer les peuples qui souffrent à la suite des tensions entre communautés particulièrement dans le territoire de Kwamouth au Mai-Ndombe ». Il entend découvrir les vraies causes de ces tensions et en trouver des solutions. *« Ce qui m'amène ici c'est d'abord le souci pastoral. Etant donné le contexte particulier des tensions intercommunautaires, il est un devoir pour le pasteur d'aller vers ses brebis qui souffrent pour essayer de comprendre pourquoi il y a des tensions, pourquoi il n'y a plus de convivialité, et après avoir écouté, chercher la cause, voir aussi qu'est-ce que nous pouvons faire ensemble afin d'améliorer notre vivre d'ensemble sans qu'il ait toujours des tensions »*, a indiqué le cardinal Fridolin Ambongo.

Juste après l'aéroport, le cortège du prélat catholique a sillonné quelques artères principales de la ville de Bandundu.

RDC : 20 jeunes entrepreneurs primés par le ministère de la Jeunesse en partenariat avec l'ambassade du Japon et le PNUD

Le ministre de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale Yves Bunkulu Zola, a présidé ce lundi 10 octobre 2022 la cérémonie de présentation officielle des 20 jeunes entrepreneurs lauréats de la première édition du projet de facilitation d'accès des start-up au financement du fond supplémentaire japonais. Un programme de financement chiffré à 120.000 USD. C'est ce qui ressort d'une dépêche de la cellule de la communication du ministère de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale parvenue ce lundi à la rédaction de 7SUR7.CD. D'après la même source, Yves Bunkulu a présidé cette cérémonie en présence de la secrétaire générale de la jeunesse, Thérèse Mbuji Bungi ; du représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Ambassadeur du Japon en RDC et d'un représentant du Conseil National de la Jeunesse.

2. DROITS DES FEMMES

« Investir dans les filles, c'est investir dans notre avenir commun » - António Guterres

Marquant le 10e anniversaire de la Journée internationale de la fille, le chef de l'ONU a qualifié mardi cette commémoration de célébration de la « vie et des réalisations des filles à travers le monde ». « Lorsque les filles sont soutenues pour réaliser leurs droits fondamentaux, elles peuvent atteindre leur potentiel et créer un monde meilleur pour elles-mêmes, leurs communautés et leurs sociétés », a déclaré le Secrétaire général António Guterres dans un message. Il a souligné que lorsqu'elles peuvent être scolarisées, « elles ont plus de chances de mener une vie saine, productive et épanouissante ».

Lorsque les filles sont soutenues... elles peuvent réaliser leur potentiel et créer un monde meilleur. En ayant accès aux soins de santé, « elles grandissent avec une plus grande confiance en elles et une plus grande autonomie corporelle » et lorsque les filles comprennent leurs droits - notamment le droit de vivre sans être menacées par la violence – « elles sont plus susceptibles de rester en sécurité et de signaler les abus ».

Des défis de taille

Cependant, les filles continuent de faire face à des défis sans précédent en ce qui concerne leur droit à l'éducation, leur bien-être physique et mental et leur protection contre la violence : Qu'il s'agisse de l'interruption de leur éducation, de l'expulsion de leur foyer en raison d'un conflit ou de l'impossibilité d'exercer leurs droits sexuels et reproductifs, M. Guterres a déclaré que la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'aggraver les fardeaux existants et réduire à néant les progrès importants réalisés au cours de la dernière décennie. M. Guterres s'est ainsi dit préoccupé par l'exclusion persistante des filles de l'enseignement secondaire en Afghanistan, expliquant que cela est non seulement « profondément préjudiciable » pour elles, mais aussi pour « un pays qui a désespérément besoin de leur énergie et de leurs contributions ». « Laissez les filles apprendre », a-t-il exhorté les dirigeants talibans.

RDC-JiFi 2022 : « mariages précoces, pauvreté, éducation, accès au numérique », ces problèmes qui rongent l'avenir des filles en province

Le monde célèbre ce 11 octobre, le dixième anniversaire de la Journée internationale de la fille (JiFi 2022). L'occasion de faire un inventaire des besoins des filles dans le monde, mais aussi des efforts déployés par les politiques en faveur de celles-ci. Depuis leurs provinces, des activistes reviennent sur les défis rencontrés au quotidien sur le terrain. « La pauvreté est le premier problème auquel les jeunes filles de ma ville sont confrontées. Cela pousse la plupart d'entre elles à s'engager dans les antivaleurs. Celles qui ont fait des études chôment. Certaines ont la volonté d'aller à l'université mais leurs parents n'ont pas de moyens. Deux jours sur sept, nous enregistrons les cas de VBG (violence basée sur le genre). Depuis 6 mois maintenant, nous avons lancé un sondage avec d'autres organisations locales au niveau des écoles, des églises, des maisons pour récolter les vraies causes des VBG. La pauvreté demeure la cause majeure. Il faut aussi savoir que les violences du phénomène Kamuena Nsapu ont contribué à renforcer cette

situation », explique Adrienne Bombesha, membre du cadre de concertation des jeunes filles à Kananga (Kasaï central).

RDC : le Mouvement des Femmes de 26 provinces a déposé un mémo de protestation contre l'insécurité dans le pays

M26, un collectif composé d'activistes issues des 26 provinces de la RDC était le 10 octobre au cabinet du Président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso. Un mémorandum y a été déposé en signe de protestation contre l'insécurité qui sévit dans l'Est et l'Ouest du pays. « Nous sommes venues déposer notre mémo au cabinet du président de la Chambre basse du Parlement pour exprimer notre ras-le-bol en rapport avec la situation qui sévit dans notre pays pour le moment. Tout le monde sait qu'aujourd'hui, nous sommes agressés par le Rwanda. On le dit clairement. On n'a pas à mâcher les mots. Nous sommes agressés par le Rwanda et l'Ouganda. En tant que femmes et mères, nous ne pouvons plus restées indifférentes par rapport à cette souffrance. Ce sont les femmes qui sont les premières victimes de cette agression », a fait savoir Fatuma Amisi Chouchou, coordonnatrice de ce mouvement. Par ailleurs, le mouvement lance un appel à manifester à l'attention de toutes les Congolaises. « A toutes les femmes de la République démocratique du Congo, nous voulons leur envoyer un message aujourd'hui. Celui de se lever comme un seul homme. Nous devons, par nos cris, dire à l'ennemi de sortir de notre pays, de libérer notre territoire, parce que c'est Dieu qui nous a donné ce pays comme héritage.

3. SITUATION POLITIQUE

Fayulu à Tshisekedi : « On ne s'improvise pas à la tête d'un pays... la présidence de la République ne peut pas être un premier emploi »

Comme il sait bien le faire, le président de l'Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (ECiDé) a tiré à boulets rouges sur le président congolais dont il dédaigne son autorité acquise par fraude et corruption. Intervenant, sur les antennes de TV5 Monde, Martin Fayulu Madidi a relevé la raison du surplace de la RDC depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, qui n'est autre que l'absence du leadership, manque de « capacité ou de niveau », dit-il sur un ton ferme. Il faudra absolument que le nouveau chef de l'État soit quelqu'un qui possède des grandes capacités sur la gestion du pays pour enfin prétendre relever tous les défis auxquels est confrontée la RD Congo. « On ne s'improvise pas à la tête d'un pays... la présidence de la République ne peut pas être un premier emploi », a déclaré le défenseur de la « Vérité des Urnes » de 2018.

Un profil qu'il veut pour l'actuel chef de l'État, et qui manque cruellement à tous les anciens Chefs d'État de Joseph Kasa-Vubu jusqu'au tout dernier, Félix Tshisekedi Tshilombo, à l'en croire. Au cours de ce même entretien, le candidat malheureux à la dernière présidentielle a dit promettre une « immense résistance » au nouveau régime, car selon Martin Fayulu, « le peuple congolais n'a pas accepté de se faire voler ces résultats de 62,11 % », a-t-il affirmé.

RDC : Fayulu reprend le flambeau de Lamuka

Martin Fayulu a repris mardi la coordination de Lamuka. Il succède à Adolphe Muzito qui a fini son mandat de six mois. Une cérémonie de passation de pouvoir a été organisée mardi à Kinshasa. Adolphe Muzito était représenté par Me Blanchard MONGOMBA, Secrétaire Général de Nouvel Élan et le Coordonnateur entrant, Martin FAYULU, par Devos KITOKO, Secrétaire Général de l'ECiDé. Cette alternance se fait sur fond de désaccord entre les deux leaders de Lamuka. La divergence principale, selon le camp de l'ancien Premier ministre, se trouve dans le fait que Martin Fayulu a décidé de mener la lutte aux côtés de la famille politique de Joseph Kabila à travers le bloc patriotique qui rassemble des mouvements citoyens et des partis politiques de l'opposition, qui exigent des réformes électorales consensuelles avant le scrutin de 2023.

Assemblée nationale : adoption du projet de résolution mettant en place une commission spéciale et temporaire devant auditionner Sesanga et Kasekwa sur l'affaire 21 000 \$

Les députés nationaux ont adopté, au cours de la plénière de ce mardi 11 octobre, la mise en place d'une commission "spéciale" et "temporaire" devant auditionner les députés Delly Sesanga et Jean-Baptiste Kasekwa pour avoir affirmé que les députés percevaient autour de 21.000 usd à titre d'émoluments par mois comme l'avait révélé l'opposant Martin Fayulu. Cette commission dont les membres n'ont pas été dévoilés à 5 jours pour travailler et présenter son rapport. Interrogé au sortir du débat, le député national Ados Ndombasi n'a pas caché son mécontentement par rapport à cette procédure définitivement enclenchée. Pour lui, c'est la dictature. Il soutient aussi que le problème pourrait bien se résoudre au niveau du comité des sages de la chambre basse du parlement. *"Je suis triste. Vous savez dans ce pays, nous avons des choses plus importantes à traiter. En RDC, où il y a l'insécurité alimentaire et l'insécurité à l'Est du pays, deux collègues se sont exprimés. Nous sommes en démocratie, mais vous voyez aujourd'hui que toute une Assemblée nationale s'oppose à ces deux collègues qui se sont exprimés librement. Nous disons Non à la dictature qui est installée par le président Mboso au niveau de l'Assemblée nationale. »*

Relance du processus de Luanda : le ministre angolais des relations extérieures à Kinshasa ce jeudi (Exclusif)

Des sources proches de la mission diplomatique de la République d'Angola à Kinshasa ont confié à INFOS.CD l'arrivée, ce jeudi à Kinshasa, du ministre en charge des relations extérieures de Luanda, en mission officielle. Objectif : relancer le processus de paix de Luanda sanctionné par une Feuille de route signée, début juillet 2022 dans la capitale angolaise, par le chef de l'Etat congolais Félix Tshisekedi et son homologue rwandais Paul Kagame, grâce aux bons offices du président angolais João Lorenzo. Pour marquer cette redynamisation, le ministre Tete présentera aux autorités congolaises le général désigné par le chef de l'Etat angolais pour diriger le Mécanisme ad hoc de vérification dont la création est une clause de la Feuille de route de Luanda. Ce Mécanisme, auquel la RDC et le Rwanda devront déléguer des officiers militaires, aura la mission de vérifier la véracité des accusations mutuelles entre Kinshasa et Kigali dont les relations sont de mauvaise intelligence depuis la prise de contrôle de la localité de Bunagana par le M23 que le gouvernement congolais considère comme un supplétif de l'armée rwandaise. Pour sa part, Kigali reproche à l'armée congolaise de soutenir les FDLR, un groupe armé rwandais opérant dans l'Est de la RDC et dont des leaders sont accusés de participation au génocide de 1994. Ce que rejette catégoriquement Kinshasa.

Élections 2023 : Les juristes de la CENI en formation sur les contentieux électoraux

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a lancé, samedi 08 octobre 2022, à Kinshasa, la formation de ses juristes sur les contentieux post-électoraux. Cette formation dont le go a été donné par le rapporteur adjoint de cette institution, Paul Muhindo, en présence de deux membres de la plénière, à savoir : Fabien Boko et Gérard Bisambu, va plancher, durant 6 jours, sur les différents types de contentieux qui découlent des consultations électorales. Pour le rapporteur adjoint de la Centrale électorale, ces assises permettront à ces experts juristes de prendre connaissance et de se familiariser à la gestion des contentieux électoraux en tenant compte des innovations de la nouvelle loi électorale. Il les a exhortés à capitaliser toutes les connaissances qui seront acquises. « Vous remarquerez que pendant le cheminement du processus, il y a un nombre important des contentieux que vous devez comprendre et maîtriser pour mieux défendre la CENI a moment opportun », a-t-il déclaré.

4. SECURITE

Goma : au moins 10 cas d'assassinats ciblés enregistrés en 10 mois dans la commune de Goma

Le conseil communal de la jeunesse de la commune de Goma, dans la ville de Goma (Nord-Kivu) affirme avoir enregistré au moins une dizaine des cas d'assassinat ciblés, rien que dans la commune de Goma, de janvier à octobre 2022. Selon le président de cette structure de la jeunesse, Jules Ngeleza, les victimes sont, pour la plupart, des changeurs des monnaies, assassinés par des personnes non identifiées dont les mobiles sont divers et parfois aussi inconnus. Les quartiers Mapendo, Himbi, Kyeshero et Lac-Vert, sont les plus touchés. Jules Ngeleza déplore le fait que pour la plupart de ces cas, les auteurs ne sont pas retracés par les services de sécurité : *« En tout, nous avons identifié dix cas, parmi lesquels trois femmes et sept hommes dont l'âge varie entre 25 et 40 ans. Et, la plupart de ceux qui étaient ciblés, sont des changeurs de monnaie fusillés par des hommes porteurs d'armes à feu, qui restent dans le vocabulaire "non autrement identifiés" et qui opèrent souvent à bord des engins roulant qui prennent la destination inconnue et cela, pendant les heures vespérales. Tous ces cas sont parmi ceux-là qui sont en train de retracer un tableau sombre sur le plan sécuritaire dans la commune ».*

Équipe de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement
infomdhcongo@cartercenter.org
<https://vifcongo.org/> www.cartercenter.org
(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa
République Démocratique du Congo